©LUCHA - (janvier 2023)

FATSHIMETRIE

2022 : La RDC s'enfonce sous **Félix Tshisekedi**.

@DieumerciMagadju

LUCHA

Lutte pour le Changement

RESUME

Au cours de l'an 4 de l'administration Tshisekedi, les promesses et engagements politiques pour l'amélioration de la qualité de vie des Congolais se sont poursuivis. Néanmoins, les agissements des dirigeants se sont rarement alignés dans le sens de ces engagements. Au contraire, les décisions politiques hasardeuses dans certains secteurs comme la sécurité, ont aggravé la situation et constituent des menaces sérieuses pour la stabilité et la paix de la République Démocratique du Congo à l'avenir.

A la place de garantir leur bon fonctionnement, Felix Tshisekedi a renforcé son contrôle sur les autres institutions de la République avec comme objectif principal la prise en otage du processus électoral. A l'approche des élections de décembre 2023, les violations des droits Humains sont en hausse et la restriction de l'espace civique est renforcée, essentiellement dans les provinces sous état de siège.

Comme les années précédentes, 2022 a aussi été une année durant laquelle les institutions et leurs animateurs ont maintenu un train de vie élevé, s'attribuant une bonne partie des revenus nationaux au détriment de la population congolaise. La corruption, le détournement et le trafic d'influence demeurent tolérés par la classe dirigeante.

Ainsi, le Congo sans pauvreté promis aux Congolais par le président Félix Tshisekedi lors de son arrivée au pouvoir en 2019 se fait toujours attendre.

BRÈVE PRÉSENTATION DE LA LUCHA

La LUCHA (Lutte pour le Changement) est un mouvement citoyen non-partisan et non-violent réunissant des citoyens de la République Démocratique du Congo qui aspirent à un Congo Nouveau et agissent pour son avènement. La LUCHA est indépendante de tout parti ou personnalité politique, de toute puissance étrangère, de toute organisation et de tout courant idéologique. Nous croyons que les problèmes du Congo sont très profonds, et exigent bien plus qu'un changement de régime. Nos actions, avant tout pédagogiques, visent à susciter et encourager le sens civique parmi les citoyens, et le sens des responsabilités parmi ceux qui dirigent le pays ou aspirent à le diriger, à quelque niveau que ce soit. Plus qu'un mouvement, la LUCHA est un esprit. Nous croyons en nous et en nous seuls, en tant que citoyens et en tant que peuple, pour forger un Congo nouveau uni, paisible, juste, et prospère tel que Lumumba l'avait rêvé.

Nous Contacter

Emails: info@luchacongo.org & lucha.rdc@gmail.com

Tél./WhatsApp: +243 97 42 33 390.

Twitter: @luchaRDC <https://twitter.com/luchaRDC>

Facebook Page: https://www.facebook.com/lucha.rdcongo

Skype : lucha.rdc

www.luchacongo.org

INTRODUCTION GÉNÉRALE

CONTEXTE

Après les élections contestées de décembre 2018, Félix Tshisekedi a été porté à la magistrature suprême. Pour continuer à jouer son rôle social d'éveil des citoyens et de demande de redevabilité aux autorités, la LUCHA avait décidé de construire un outil social et politique sous la forme d'un baromètre dénommé « Fatshimetrie » pour d'une part recenser les multiples engagements du président Félix Tshisekedi et d'autre part d'évaluer d'une manière citoyen la réalisation de ses engagements et ce, sur une temporalité annuelle. En effet, le terme Fatshimetrie est une contraction des initiales de Félix Antoine Tshisekedi.

Le 24 janvier 2023, l'an 4 de son mandat est un moment important pour dresser un bilan consolidé de son mandat et apprécier si oui ou non il a engagé le pays sur une meilleure trajectoire ces dernières années. C'est encore plus intéressant de rendre ce bulletin public pour éclairer les citoyens congolais sur le bilan global du président sortant étant donné que les élections présidentielles sont censées s'organiser en décembre auxquelles, il s'est déjà déclaré candidat et il est à ce propos, amené à défendre son bilan et de présenter une nouvelle offre politique aux Congolais.

MÉTHODOLOGIE

Ce rapport rétrospectif sur l'an 4 de la gouvernance de Félix Tshisekedi s'est appuyé sur une collecte et analyse des données secondaires (SDR), complétée par des entretiens informels menés avec des informateurs clés, principalement acteurs socio-politiques congolais(e). La méthodologie SDR permet de rassembler diverses sources d'information et de créer un lien logique entre les évènements, les faits et les situations sous la forme de tendances, de données et de récits. Durant l'analyse des données secondaires, la LUCHA collectionne, synthétise et analyse rigoureusement la documentation pertinente disponible auprès de différentes sources, telles que le Gouvernement et ses différentes agences, les Organisations Non Gouvernementales Nationales (ONG) ainsi que celle de la société civile et les organisations non gouvernementales internationales (ONGI) et nationales, les agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU), les Médias nationaux et transnationaux, les Think-Tanks, Universités et Instituts de Recherche, etc.

La LUCHA mène le processus de collecte de données secondaires, et ont également consulté des Informateurs Clés (IC) issues de toutes les couches de la population congolaise. Avec une parfaite compréhension contextuelle assise sur une observation participante de ses militants, dont l'anonymat a permis une libre expression, sans les engager, eux ou leurs organisations ; toutes les déclarations attribuées aux IC dans ce rapport représentent fidèlement leurs échanges avec la LUCHA.

Afin d'assurer la qualité du rapport, la LUCHA a décidé de ne pas intégrer d'informations issues directement des réseaux sociaux, compte tenu de la difficulté de les recouper rigoureusement, et celles non publiées, afin d'assurer leur fiabilité.

Ce bulletin couvre certains secteurs clés qui ont été marqués par des actions, des réactions et des réalisations au courant de l'année 2022. Il s'agit entre autres : le processus électoral (I), la sécurité et la violence (II), les politiques et diplomatiques (III), le socio-culturel (IV) et l'environnement (V). En revanche, certains secteurs de la vie nationale n'ont pas pu être investis dans le cadre de ce travail en raison du déficit des ressources disponibles.

I. LE PROCESSUS ÉLECTORAL EN COURS

La CENI de Tshisekedi inquiète les acteurs

Depuis que la RDC a renoué avec les élections dites démocratiques en 2006, les expériences se suivent et se ressemblent. Au terme de chaque processus électoral, les résultats sont contestés du fait du manque de transparence et d'inclusivité qui ne rassurent pas tous les candidats. En 2006, 2011 et 2018 les rapports d'observation électorale des organisations indépendantes voire les partis de l'opposition ont souligné d'importants dysfonctionnements logistiques et même au plan de la conformité légale. En 2018 lors des dernières élections en date, la publication de résultats par bureau de vote, comme l'exige la loi, n'a jamais été faite. Ceci a encore alimenté et renforcé les allégations d'enfumage électoral dans un contexte où la fuite des résultats avait déjà démontré que ceux de la Commission électorale nationale indépendante n'étaient pas conformes aux résultats sortis de bureaux de vote. Les mêmes plaintes de dysfonctionnement ont été rapportées aux élections au suffrage indirect de gouverneurs de province et aux sénatoriales. Les soupçons de corruption ont été soulignés dans plusieurs provinces. Dans la province du Kasaï oriental, fief électoral du président Félix Tshisekedi, des manifestants en colère se sont attaqués aux résidences des députés provinciaux accusés d'avoir été corrompus pour ne pas voter les sénateurs de l'UDPS. Ces actes de vandalisme conduiront à la mort d'un policier commis à la garde du domicile d'une députée provinciale avant de saccager les résidences de plusieurs autres élus.

Dans ce contexte confus, après avoir été proclamé élu par la CENI, le président de la république s'est montré préoccupé par la situation et a entrepris un rôle politique pour pousser à des réformes afin d'améliorer le processus électoral en ramenant la présidentielle à deux tours et supprimer le suffrage indirect à l'élection de gouverneurs, etc. Enfin, ces promesses ne sont toujours pas réalisées et ne le seront jamais.

Au fil du temps, le rôle politique du président sera plus qu'étonnant. Au moment où son action était attendue pour doter au pays un cadre électoral censé le mettre sur une cheminée démocratique à même de réduire les crises politiques qui fragilisent les institutions de la République. Prétextant de jouer à la neutralité et de non-ingérence dans le renouvèlement des membres de la commission électorale voire à l'étape des réformes, le président de la république a simplement laissé faire un processus qui allait dans le sens de garantir ses intérêts politiques ou lui assurer une réélection certaine plutôt qu'en faire usage pour doter au pays un cadre des élections qui assurent au pays une démocratie solide et vibrante.

Le renouvèlement de la CENI

Le processus du renouvèlement de la commission électorale nationale indépendante a commencé au moment où l'assemblée était sous le contrôle du Front Commun pour le Congo (FCC). A la suite de la désignation de Ronsard Malonda pour diriger la CENI, un malentendu divise les confessions religieuses. L'opinion tranche en faveur des églises catholique et protestante qui remettent en cause le choix du précité. S'en suivra des manifestations de rue auxquelles nous avions coorganisé. Malgré l'entérinement de Ronsard Malonda par l'Assemblée nationale, le président intervient personnellement pour rejeter le choix et préconiser le renvoi des confessions religieuses à la table de discussion pour refaire le processus.

En octobre 2021 lorsqu'un autre malentendu éclate entre les confessions religieuses autour de la figure de Denis Kadima comme président de la CENI, le président fait fi des appels des églises catholiques et protestantes accusant les autres confessions religieuses de pratiques maladroites marquées par les pathologies sociales. Contrairement au précèdent processus, le président de la République s'était mis délibérément en retrait et a laissé faire un processus qui ne menaçait plus ses intérêts politiques. Il s'est clairement montré favorable au processus ayant conduit au choix de Denis Kadima.

Les réformes politisées

Après le hold-up politique à coup de corruption et du terrorisme politique qui a fait basculer la majorité parlementaire dans les deux chambres en faveur de l'union politique portée par le président de la république, l'opportunité de faire des réformes électorales pouvant corriger les erreurs et faiblesses des élections précédentes et surtout celles de 2018 était ainsi assurée.

Tenant compte principalement des engagements du président sur les questions électorales, la loi organique devrait subir des réformes importantes et correctionnelles. A ce stade le président laisse faire le débat « démocratique » au parlement sans chercher à faire passer son agenda de réformes. Le débat aboutira au rejet catégorique des réformes innovantes et nécessaires proposées par le G13 et soutenu par la société civile. La loi organique a été taillée sur mesure pour servir les intérêts autres que ceux de la nation. Elle nous a aussi éloignés de toute la volonté affichée par Felix Tshisekedi de corriger les erreurs qui hantent les élections au Congo depuis 2006.

Les contraintes soulevées par la CENI dans le calendrier électoral

La commission électorale a rendu public le calendrier électoral assortie d'une panoplie des contraintes qui peuvent retarder le processus électoral. Si la situation sécuritaire dans l'Est demeure préoccupante et questionne sur la faisabilité de l'enrôlement, d'autres contraintes éludées par la CENI comme le financement ont déjà alimenté la controverse. La commission électorale nationale indépendante a déjà fait écho de décaissements irréguliers des fonds nécessaires pour son fonctionnement ; discours que le gouvernement balaie d'un rêveur de main, arguant la disponibilité des fonds et de leur disponibilité pour le compte de la tenue des élections.

Si le gouvernement s'agrippe à sa volonté de financer les élections comme discours de propagande de sa bonne foi présumée d'organiser les élections, il semble sous-estimer son rôle qui est sollicité au-delà de l'aspect financier. Les contraintes mises en avant par la CENI et sur lesquelles il y a trop peu d'efforts du gouvernement, appellent à l'action urgente du Président de la République afin de permettre la tenue des élections dans le délai constitutionnel.

L'enrôlement des électeurs sur les listes

L'engouement observé lors du lancement des opérations d'identifications et d'enrôlements des électeurs dans les aires opérationnelles, démontre la détermination d'un peuple qui veut à tout prix aller aux élections dans le délai constitutionnel.

Le délai requis par la Commission Électorale Nationale Indépendante CENI pour l'identification des électeurs reste irréaliste au vu des objectifs que s'est assigné la CENI d'enrôler 50 millions d'électeurs et présage, si on n'en tire pas plus d'attention, un processus électoral bâclé. Plusieurs irrégularités entachent déjà le processus d'enrôlement (On peut le lire dans les rapports de certaines missions d'observations électorales). A Kinshasa par exemple, on peut noter quelques difficultés assorties de pathologies : l'insuffisance des centres d'Inscription CI et Kit d'enrôlement (machines) dans certains coins, non-respect de l'heure d'ouverture et de fermeture des Centre d'enrôlement dans plusieurs Centre d'Inscription CI ; le monnayage de l'accès au CI, l'incompétence dans le chef des opérateurs de saisie, ...

Par ailleurs, il est essentiel de noter que les experts et observateurs des élections en RDC ont remonté les critiques sur la cartographie électorale accusant la CENI d'augmenter les CI dans le Kasaï, zones favorables au président Félix Tshisekedi, et d'en réduire dans les autres zones peuplées comme le Nord Kivu. Des critiques entendues par le président de la CENI qui affirme avoir corrigé l'injustice électorale que cette région a subi depuis des années à cause de son opposition aux régimes passés. Il soutient en outre avoir augmenté aussi dans les autres zones du pays. Tels sont les propos tenus par le président de la CENI le 2 décembre 2022 à Bruxelles lors d'un séminaire sur les élections en RDC organisé par l'institut Egmont auquel nous étions invités comme participant aux côtés des autres acteurs sociopolitiques congolais.

Les inquiétudes demeurent et les doutes planent sur le respect du calendrier électoral tel que publié par la CENI fixant les élections générales au 20 décembre 2023, l'attente du plan stratégique de sécurisation du processus, la cartographie opérationnelle du processus restent un mythe.

II. SÉCURITÉ ET LA VIOLENCE

État de Siège, Sous-traitance de la sécurité, absence de DDRCS, : la Stratégie du « tout-sécuritaire » qui a ressuscité le M-23.

Depuis le 06 mai 2021, date de l'instauration de l'état de siège qui est la mesure sécuritaire importante de l'administration Tshisekedi, au moins 4220 civils ont été tués au Nord Kivu et en Ituri, dans l'Est de la République Démocratique du Congo selon le KST. Par ailleurs, aucun groupe armé n'a été neutralisé et certains d'entre eux qui n'existaient plus, comme le M23, ont subitement surgi avec plus de vigueur. A l'exemple de l'état de siège, plusieurs mesures sécuritaires prises par le président Tshisekedi n'ont pas réussi à ramener et imposer la paix dans le pays. Bien au contraire, elles ont aggravé la situation sécuritaire qui était déjà suffisamment fragile et pourraient constituer un réel frein aux efforts de pacification dans l'avenir. Etat de siège (1), sous-traitance de la sécurité aux États agresseurs, impénitents et incapables (2), dialogue avec les groupes armés (3), etc., la gouvernance sécuritaire de Tshisekedi a renforcé le chaos sécuritaire à l'Est du Congo. En outre, des zones de l'ouest du pays comme Kwamouth, traditionnellement paisible et en sécurité, sont aujourd'hui en proie à des violences de grande ampleur (4).

Un état de siège inefficace et dangereux

Le 06 mai 2021, le président Félix Antoine Tshisekedi a déclaré l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. La gouvernance civile, allant des gouverneurs des deux Provinces aux collecteurs de taxes dans les marchés locaux, sera ainsi remplacée par les militaires sans aucune collaboration avec leurs plus récents prédécesseurs. Cette mesure du tout sécuritaire en mode intensif a été farouchement critiquée par différents experts en la matière, par les populations locales ainsi que par différentes organisations de la société civile dont la LUCHA.

Près de 20 mois après l'instauration de l'état de siège, son échec cuisant fait moins de doutes y compris parmi ceux qui l'ont instauré. Sans être exhaustif, il se constate pendant l'état de siège :

La poursuite des tueries des civils dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri. Les pertes en vie humaines à la suite des activités des groupes armés au Nord-Kivu et en Ituri sont estimées à 4220 morts selon le baromètre sécuritaire du Kivu. Cela représente plus du double des victimes de l'insécurité dans ces deux provinces sur la même période avant l'instauration de cette mesure. En effet, entre septembre 2019 et mai 2021, il y a eu 2153 morts du fait de l'insécurité au Nord Kivu et en Ituri selon les données du KST.

La hausse des violations des droits de l'homme avec notamment une hausse inquiétante de la répression systématique des acteurs politiques et de la société civile critiquant l'inefficacité de l'état de siège comme approche de stabilisation non inclusive dans une région confrontée à une situation de fragilité et de violence chronique. Sans être exhaustif, on peut noter les exemples de la détention de 2 députés provinciaux au Nord Kivu et la condamnation d'un autre en Ituri, l'assassinat par l'armée d'un acteur de la société civile à Walikale, les atteintes à la liberté de la presse, l'accès difficile à la justice. La LUCHA a enduré l'épreuve la plus pénible pendant cet état de siège en raison de son militantisme pacifique pour la paix, la justice, la liberté et la bonne gouvernance. Notre camarade Ushindi a été assassiné par la police lors d'une manifestation à Beni et 13 camarades ont passé 9 mois en détention dans la même ville avant d'être finalement acquittés. A Goma, après la libération de deux camarades détenus pour avoir dénoncé la corruption, deux autres sont actuellement en prison pour avoir demandé plus de sécurité. Un d'eux, notamment le défenseur des droits humains Mwamisyo Ndungo King, a été condamné à 5 ans pour une infraction fabriquée d'outrage à l'armée. Nous continuons à exiger sa libération et son acquittement en appel.

La résurgence du mouvement du 23 mars, M23, l'un des groupes armés pro-Rwanda ayant le plus semé de terreur dans la région. Alors que ce mouvement terroriste avait été défait en 2013 et certains de ses éléments vivaient en Ouganda et Rwanda, le président Félix Tshisekedi a repris contact avec eux et leur a garanti une amnistie totale ainsi qu'une intégration politico-militaire à en croire la lettre de son proche collaborateur Ibalanky Claude. Malgré les vives protestations des Congolais, Félix Tshisekedi a maintenu des rapports privilégiés avec Paul Kagame, allant jusqu'à lui accorder certaines richesses du pays comme l'a révélé son conseiller privé, Fortunat Biselele.

Des militaires impliqués davantage dans les questions politiques, sociales, économiques et fiscales ; au détriment d'accomplir la principale mission régalienne, la protection de l'intégrité territoriale ;La non mise en place d'un véritable programme de DDDRCS afin de faciliter la reddition des miliciens nationaux qui le souhaitent ainsi que le rapatriement des rebelles étrangers ; Aucun groupe armé n'a ni été démantelé ni éradiqué aussi bien au Nord Kivu qu'en province de l'Ituri à cause de l'état de siège.

La sous-traitance de la sécurité par des États agresseurs, impénitents et/ou incapables

Après avoir constaté l'échec de l'état de siège décrété dans un triomphalisme béat, Felix Tshisekedi s'est tourné vers certains États voisins pour assurer la sécurité des Congolais plutôt que de construire une armée véritablement républicaine, dissuasive et capable de sécuriser notre territoire.

Premièrement, pendant que persistaient les querelles diplomatiques entre l'Ouganda et le Rwanda d'une part et que d'autre part les différends d'ordre sécuritaires entre le Rwanda et le Burundi non résolus ; Felix Tshisekedi a autorisé, sans l'aval du parlement congolais comme le prévoit la constitution, en novembre 2021 les opérations militaires étrangères ciblant les ADF Nalu (rébellion ougandaise) et RED Tabara (rébellion burundaise) sur le territoire congolais.

A Beni, Mambasa et Irumu où se déroule l'opération militaire Shujaa impliquant les forces armées ougandaises, les assaillants ADF continuent à semer la désolation en organisant les tueries et les massacres. Selon les données du KST, au moins 1105 civils ont été tués et 624 enlevés par les ADF au cours de l'année suivant le déploiement de l'armée Ougandaise en RDC. Ce bilan macabre est légèrement supérieur à celui enregistré une année avant le déploiement de l'UPDF qui est de 1009 civils tués et 414 enlevés par les ADF. Par ailleurs, la cartographie des zones attaquées par l'ADF révèle que l'opération militaire Ougandaise en République Démocratique du Congo n'a vraiment pas neutralisé les assaillants mais les a juste dispersés, mettant ainsi en danger des populations qui étaient jadis en sécurité. Un rapport du Congo Research Group révèle qu'en réalité, l'opération militaire de l'armée Ougandaise au Nord-Kivu est une sécurisation des intérêts économiques et géostratégiques de l'Ouganda à partir du territoire Congolais.

Deuxièmement, Felix Tshisekedi a autorisé le déploiement d'une force régionale composée des États de l'East African Community (Kenya, Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Burundi et Soudan du Sud). Les armées de ces pays ont soit commis des crimes en RDC et sont impliqués dans la déstabilisation de notre pays (Rwanda, Ouganda, Burundi) soit déjà présent militairement en RDC sans changer la situation (Kenya, Tanzanie) soit tout simplement incapables (Soudan du Sud qui peine à sécuriser son propre territoire).

Aujourd'hui, la force régionale de l'East African Community apparaît comme la MONUSCO : passive et inopérante face au M23 et à d'autres groupes armés. Pire encore, elle assure une sorte de cogestion des territoires congolais avec le M23 lorsque ces derniers disent se retirer de certains villages créant ainsi des espaces tampons, réveillant les vieux souvenirs de la balkanisation du pays.

Dialogue avec les groupes armés avec un risque d'impunité et de perversion de l'armée

Après plusieurs mois d'état de siège sans une quelconque opération militaire d'envergure menée sur terrain, les autorités congolaises sous pression de la communauté internationale ont résolu de conduire un dialogue avec les groupes armés congolais à Nairobi. Organisées sous l'égide de l'East African Community (EAC), ces négociations sont la preuve éloquente de l'échec de l'état de siège parce que si celui-ci avait effectivement porté des fruits, on n'en serait pas là à supplier des milices qui seraient normalement déjà vaincues.

Par ailleurs, ce dialogue pose un réel problème pour la sécurité durable dans l'Est

de la République Démocratique du Congo. En effet, les milices invitées à ces négociations sont toutes responsables des graves violations des droits Humains dans les entités qu'elles contrôlent. Il est fort probable qu'à l'issue de ces pourparlers, une amnistie totale leur soit accordée sans moindre considération du besoin de justice et réparation pour des milliers de victimes humaines et non humaines. C'est exactement cette impunité qui entretient le cycle de la violence en République Démocratique du Congo. En outre, à l'absence d'un plan de DDDRCS, le dialogue avec les groupes armés pourrait aboutir à une intégration générale des miliciens au sein des forces armées et de la police nationale congolaise. C'est exactement cette intégration en groupe qui détruit l'armée congolaise et compromet sa capacité à protéger le territoire congolais et ses citoyens.

Crise de Kwamouth

Alors que règne le chaos total dans l'est du pays, la descente aux enfers est certaine dans la partie sud-ouest de la RDC. En effet ; c'est depuis le 24 juillet 2022 que le territoire de Kwamouth, en province de Maï- Ndombe à 300 kilomètres au nord-est de la capitale Kinshasa, enregistre des violents affrontements entre les communautés Téké et Yaka sur fond de différends sur les redevances coutumières / foncières à verser aux autorités locales Téké. Les membres de la société civile indiquent que ce différend concerne de nombreuses autres communautés (Baluba, Bambala, Bangala et Batetela) considérées comme proches des Teke ou des communautés Yaka, puisque les Téké considèrent tous ceux qui ne sont pas issus de leur communauté comme Yaka.

Les affrontements ont commencé dans la province du Mai-Ndombe avant de s'étendre à la province du Kwilu et sont susceptibles de s'étendre à d'autres provinces, comme le Kwango, qui ont accueilli plus de 48 000 personnes déjà déplacées comme conséquence de cette crise. En début décembre, une attaque attribuée à des hommes armés du territoire de Kwamouth a tué au moins 12 personnes en commune Maluku (province de Kinshasa). Plus de 180 personnes sont mortes depuis le début des violences, bien que ce chiffre soit probablement sous-estimé, car toutes les victimes n'ont pas été comptées et les affrontements sporadiques ne sont souvent pas signalés.

Il sied de rappeler qu'en fin décembre 2018, alors que débutait ce quinquennat du président Félix Tshisekedi Tshilombo; Yumbi (province de Maï-Ndombe) qui ne figurait pas parmi les foyers de tensions en RDC, été le théâtre de conflits communautaires qui ont causé la mort d'au moins 500 personnes, selon les Nations Unies. Les violences opposaient des membres des ethnies Tende et Nunu qui se disputent l'accès aux terres, à l'électricité et à d'autres ressources depuis des décennies. Nombreux sont ceux qui accusent Gentiny Ngobila, membre influent de la communauté Tende, ancien gouverneur du Maï-Ndombe devenu fervent Tshisekediste d'être à l'origine des attaques.

Alors que dans les deux cas la réponse idoine préconise de renforcer la présence de l'État, le parti socialiste au pouvoir depuis 2019 ; dans les deux cas a fait état d'une « main noire » derrière ces violences.

III. POLITIQUE & DIPLOMATIE

Le président Tshisekedi incarne le néo-mobutisme* et s'investit dans la rhétorique guerrière contre Paul Kagame.

L'an 2022 a été marqué par diverses manifestations et actions politiques menées par le président de la République dans le cadre de sa vision de construire un état démocratique et un état de droit. En effet, sur ce répertoire d'actions et de manifestations politiques, certaines sont d'ordre du discours officiel et non officiel, des décisions administratives, des déclarations dans les meetings, etc. et, ces dernières ont été tenues soit au pays soit à l'étranger lors de ses nombreux voyages présidentiels à l'international. Il apparaît que ces actes présidentiels ont eu un impact sur les fonctionnements des autres institutions de la République dont il est le garant et il est le symbole de l'unité nationale.

Le Président prend en otage les institutions

Il s'est observé que le président de la République a fragilisé le parlement, c'est-à-dire l'Assemblée nationale et le Sénat. Ces deux institutions parlementaires sont devenues des caisses d'enregistrement des politiques présidentielles que de jouer pleinement leur rôle selon la logique de légiférer et de contrôler le gouvernement et les autres services de l'État selon la constitution congolaise. Le débat politique articulé autour des questions essentielles de la vie de la nation a disparu au sein de ces chambres en échange d'importants avantages financiers de la part du Gouvernement de Félix Tshisekedi. Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre sur Talatala pour appréhender la faible production de l'Assemblée nationale. Un autre registre qui montre l'accaparement du débat au sein du parlement congolais et, ce sur ordre du président, c'est l'adoption des lois qui doivent réguler la vie démocratique en RDC, et à l'occurrence, les lois sur la CENI et sur le processus électoral (la loi électorale) autour desquelles, aucune forme de débat de fond et pertinent n'a été organisée au sein de l'Assemblée nationale. Les voix des minorités opposantes ont été marginalisées pourtant reflétant l'avis général des organisations de la société civile et de la population sur la dépolitisation de la CENI et la transparence du processus électoral.

A cet effet, certains députés ont exprimé leurs inquiétudes quant au fonctionnement et à la production des chambres parlementaires dénonçant une union sacrée confisquant le sens de la démocratie parlementaire et les prises des initiatives par les députés. En revanche, cette prise en otage est facilitée par les présidents des deux chambres s'entretient sur base des rétributions sous la forme des gratifications comme le don des voitures Palissades et la hausse excessive des émoluments de ces députés allant jusqu'à 21 000 dollars américains dans un pays pauvre dans lequel plus de 70% vit avec moins 1 dollar par jour.

Dans cette logique, l'assemblée nationale a voté la loi autorisant la ratification du traité pour l'établissement de l'EAC sans débat de fond et pertinent comme, d'ailleurs, en 2021, le parlement congolais avait encore adopté l'adhésion de la RDC au marché continental ZLECAF sur pression du président de la République. Ce dernier devrait piloter la présidence de l'Union africaine, la même année, ainsi, il fallait prêcher par l'exemple, semble-t-il.

Le rapport du président de la République à la Cour Constitutionnelle a été le plus spectaculaire en ce sens que le président n'a pas caché ses intentions de contrôler cette juridiction. Par des méthodes politiciennes, il a tout mobilisé pour prendre et posséder le contrôle entier de la cour en procédant par un tirage au sol télécommandé afin qu'un juge revendiquant sa liberté et assumant l'indépendance de la cour soit remplacé par des techniques purement politiques et insidieuses du genre hollywoodien. Ce changement du président de la Cour était lié à une décision prise par la cour se déclarant incompétente de traiter le dossier d'un ancien Premier Ministre dans l'affaire Bukanga Lonzo qui l'oppose à la République. La cour constitutionnelle dans sa forme actuelle est devenue un pilier politique majeur du président sortant.

Le même constat se pose quand il s'agit de regarder la composition de la CENI et la prise de parole de son président, associé à l'UDPS. C'est bien assumé que le président udpsien, issu de l'UDPS, une formation politique membre de l'Internationale socialiste, s'est assuré de contrôler de main de fer la CENI comme, la cour constitutionnelle en prélude des élections de décembre prochaines.

La volonté du président de la République à contrôler les autres institutions n'est plus à démontrer. Ses deux derniers coups à la démocratie, consistent à placer des personnes propagandistes à la tête de CSAC et CNDH. Un journalope avéré et bien connu de tous les milieux politiques congolais a été placé à la tête de CSAC, un organe de régulation des médias et participant ainsi à la construction de la démocratie. Cependant, l'actuel président pro-UDPS a été désigné sur le quota du président et à travers une procédure biaisée. La même logique est forgée au sein de CNDH où, le président de cette institution est réputé très proche du pouvoir socialiste et ne s'en cache pas depuis de longues années. Il a été porté à ce poste par des procédures non respectées selon certaines ONG de droits de l'homme.

*le président actuel incarne seulement une des dimensions du mobutisme, celle du totalitarisme en contrôlant et régentant les autres institutions de la République.

Il ressort clairement que le président Félix Tshisekedi, s'est investi avec les moyens de l'état, au courant de cette année 4, de contrôler les autres institutions de la République, ce qui est contraire à la constitution et par ailleurs à l'opposé des principes démocratiques et d'un état de droit qu'il revendique à tout bout de champ auprès de qui veut l'entendre.

Les provinces et les ETD sont caporalisées.

Les provinces et les entités territoriales décentralisées ont vécu leur moment le plus sombre de l'histoire récente de la RDC étant donné que le président socialiste n'a nullement œuvré pour la construction et le renforcement de l'organisation territoriale, à savoir la décentralisation régionalisée. Les gouverneurs de province ont été réduits à des garçons de courses de Kinshasa, qui pouvaient être rappelés à tout moment et sans aucune logique politique pertinente. On les a vus dans la conférence de gouverneurs à Mbandaka se comportant comme des militants partisans du président que de poser des véritables réflexions sur la bonne marche de la République. Ici, même l'engagement du président à évaluer trimestriellement l'action de ces gouverneurs est tombé dans les paniers du mensonge politique qui caractérisent l'actuel président depuis son avènement au pouvoir. Les récentes nominations dans les ETD et territoires ont créé des frustrations politiques et sociales au sein de ces dernières car, n'ayant pas respecté certains principes consacrés à l'instar de celui des originaires localisés pour être nommé bourgmestre ou maire de ville. Même si, ces animateurs doivent être élus aux prochaines élections.

Du frère à l'ennemi, Kagame, le président rétrograde.

Sur un autre registre d'action politique majeure du président, il faut noter sa rhétorique guerrière et dénonciatrice de l'agression rwandaise devant le peuple congolais et la communauté internationale. Lui, qui s'était rapproché des autorités de Kigali depuis le début de son mandat, en qualifiant même Kagame, celui qui est le persécuteur des peuples du Kivu depuis trois décennies, comme « son frère » qui a un carnet d'adresse fourni à l'international, a subitement changé de discours, de comportement et d'attitude politiques vis-à-vis Kagame. Ce changement croissant dans la rhétorique est entre autres la résultante de la mobilisation des mouvements citoyens et de la société congolaise globalement qui depuis, le mois de mai 2022 n'a cessé d'organiser des rassemblements citoyens dans plusieurs villes du pays et dans la diaspora, des manifestations virtuelles avec des hashtag puissants et évocateurs comme RwandaIsKilling, etc. pour dénoncer le Rwanda et le silence coupable de la communauté internationale. Cette nouvelle posture du président congolais a induit l'expulsion de l'ambassadeur négationniste du Rwanda en poste à Kinshasa. Là encore, il aurait fallu que les relations diplomatiques soient rompues mais hélas, Kinshasa n'a pas voulu aller loin.

La parole aux jeunes partisans.

Par ailleurs, en novembre et décembre 2022, le président a accordé la parole aux jeunes de diverses couches sociales pour que ces derniers puissent s'expriment sur la marche de l'état, certains d'entre eux, ont exprimé dans les termes les plus forts les maux qui rongent les institutions congolaises pointant ainsi du doigt certains membres du gouvernement s'illustrant dans les antivaleurs et les pathologies sociales comme la corruption et les détournements. Cet acte politique est à reconnaître en dépit du fait qu'il est encore tôt pour en déceler les éventuels résultats.

La tribalité politique mobilisée qui induit la rhétorique de la fracture politique et sociale.

En revanche, le président de la République qui s'illustrant dans les dénonciations de la montée fulgurante et écrasante de la tribalité sociale et politique, est pris au piège étant donné que les Congolais dans son ensemble, désapprouvent avec véhémence les nominations ethnicistes qui caractérisent les ordonnances présidentielles. Il ressort que la majorité de nommés ces quatre dernières années est issue de l'aire culturelle du président de la République alors que le Congo compte plus de 250 groupes ethniques. Cette quasi-homogénéité dans les nominations au sein des institutions a créé des sentiments de repli identitaire et communautaire participant ainsi à la fragmentation territoriale et mettant en mal la cohésion nationale et l'unité du pays tant recherchées depuis les années 1960.

En effet, cette porosité politique sur la rhétorique de la tribalité et ethniciste entretenue par le président a engendré une rhétorique divisionniste portée par certains officiels, des ministres et des proches collaborateurs du président visant une catégorie des Congolais au motif qu'ils n'ont pas les deux parents Congolais surtout, ceux ayant déjà affiché leurs ambitions politiques pour les élections de décembre 2023. Cette rhétorique qui ressort du répertoire de la ségrégation politique est contraire aux valeurs et principes inscrits dans la constitution congolaise : le fameux slogan « de père et de mère » renvoyant à une forme de « congolité » fragilise davantage l'unité du pays et alimente les idées obscurantistes contre la RDC. Le président n'a fourni aucun effort en tant que garant du bon fonctionnement des institutions et de l'unité du pays (le symbole de l'unité nationale) pour empêcher cette rhétorique animée au quotidien par des ministres, des députés nationaux et provinciaux, des mandataires, des conseillers, et militants partisans etc. sur des radios et télévisions publiques, des médias privés et dans les meetings populaires dans diverses villes de la RDC.

Le parti socialiste instaure le totalitarisme

Sur un autre registre de gouvernance politique du président, il s'observe une dégradation de l'espace politique et civique avec des formes de répression politique variées: l'acharnement contre les supposés adversaires politiques du président avec à la tête la saga dans l'affaire Bukanga Lonzo de Matata Ponyo, l'ancien premier ministre, l'acharnement fiscal à l'encontre de l'hôpital Panzi du prix Nobel de la paix, Dr Denis Mukwege à Bukavu, l'arrestation des militants de LUCHA et des artistes engagés, des militants politiques, des journalistes muselés et contraints à quitter le pays (l'expulsion de Sonia Rolley de Reuters ou la clandestinité de Steve Wembi, etc.), de l'assassinat du militant de LUCHA, Mumbere Ushindi, tué le 24 janvier 2022 à Beni lors d'une manifestation non-violente pro-paix, etc.

En outre, la police congolaise continue à perpétrer des actes de répression sanglante ressortant d'un régime totalitaire en connivence avec la Monusco. Le 25 et le 26 juillet 2022, les jeunes sont sortis manifester contre l'inaction et l'inefficacité de la MONUSCO et la dégradation de la sécurité en exigeant le retrait de cette force onusienne la plus coûteuse au monde mais aux résultats médiocres. Ces manifestations ont été réprimées dans le sang conduisant ainsi à la perte de 10 manifestants à Goma et à des blessés. Alors qu'à Butembo, les infiltrés dans les manifestations ont causé la mort d'un casque bleu et deux membres de la police des Nations unies. Un autre casque bleu a été grièvement blessé.

En revanche, le président Tshisekedi a exigé des enquêtes au sein de la police et à la Monusco pour juger les responsables de ces répressions mais force est de constater que 6 mois après, aucune enquête n'a abouti et aucun procès n'a été organisé, ce qui peut paraître comme s'il tolère cette pratique anti- droit-de- l'hommiste.

Par ailleurs, les arrestations non éclairées et non élucidées de François BEYA, ancien conseil spécial en matière de sécurité et de Jean Marc Kabund Wa Kabund, ancien vice-premier président du bureau de l'Assemblée nationale sont aussi inquiétantes et révélatrices du totalitarisme qui se construit au grand dam de la démocratie et de l'état de droit.

Ce rétrécissement de l'espace politique et civique laisse présager à une volonté du président actuel à construire un totalitarisme politique au détriment de la démocratie pour laquelle, les Congolais y compris lui-même et sa formation politique, l'UDPS, se sont dressés avec acharnement contre les dictatures de Mobutu et de Kabila.

La corruption ancrée dans le politique et incarnée par le parti socialiste

Pour conclure cette dimension politique du président, il se constate avec regret que ce dernier a créé plusieurs agences et établissements au sein de son cabinet déjà inondé par des conseillers politiques marqués par les corruptions, le trafic d'influence (le cas le plus flagrant de Vidiye Tshimanga, Mr LOBO, etc.), de détournement et conflits d'intérêt dans plusieurs dossiers de passation de marché publics (projet tshilejelu, construction des universités).

Ces cas de corruption et détournement se multipliant au sein du cabinet présidentiel amenuisent le courage, le travail et la popularité de l'IGF.

Pourtant ce dernier affirme mener des opérations de patrouille financière au sein des institutions et établissements publics pour lutter contre ces pathologies qui privent à l'état des milliards de dollars américains chaque année.

En dépit du discours affirmé du président sur la lutte contre la corruption, et même la création de l'agence de climat des affaires lors de la restructuration de son cabinet ce mois-ci, la corruption est une pratique bien subtile, ancrée, visible et insidieuse marquée par l'élite dirigeante et économique surtout celle qui est au pouvoir. Une fois de plus, le limogeage de plusieurs de ses conseillers trouve sa justification sur ce répertoire. Là encore, il est essentiel de rappeler que la justice n'a pas suivi et appliqué son travail de participer à la lutte contre la corruption car, certains de ses proches qui ont arrêtés pour de cas pareils, ont été libérés sans des motifs sociaux et peut-être judiciaires soutenus. Les cas sont légion et nul n'a besoin d'en rappeler les noms.

En outre, d'autres rapports de l'IGF rendus publics mettant en cause la gestion et la gouvernance de certaines entreprises, sociétés ou de certains ministères n'ont pas été investis par la justice pour conduire des enquêtes pré juridictionnelles en vue de rendre justice contre les criminels et prédateurs étatiques qui déambulent sans inquiétude dans les rues de Kinshasa, Goma, Bukavu, Matadi, Boma, Mbujimayi, Kananga, de Lubumbashi et de Kolwezi voire même dans la diaspora congolaise européenne et étasunienne.

Par ailleurs, il est à signaler que le président a laissé planer le doute sur le détournement et l'escroquerie dans la gestion de fonds collectés dans le cadre de la perception d'une taxe illégale et anti-sociale appelée RAM par l'ARPTC, une agence rattachée au président. Ces fonds de l'ordre d'une centaine de millions de dollars américains ne ressortent pas dans les registres de la caisse de l'État selon les affirmations du ministre de Finances sur Top Congo FM. Rappelons que c'est à la suite des fortes mobilisations sociales que cette taxe a été supprimée en février 2022 par le gouvernement sans rembourser l'argent perçu illégalement. Les plaintes de consommateurs et des usagers concernés n'ont pas été traitées par la justice congolaise.
En conséquence, cette panoplie d'agences et d'établissements surplombe le rôle du gouvernement et finit par invisibiliser l'action gouvernementale portée par le premier ministre effacé et seul répondant devant le peuple par l'entremise du parlement. On peut estimer que le président a mis en place d'une manière consciente ou inconsciente un gouvernement parallèle.

La diplomatie

Entre ami et ennemi : une diplomatie hésitante

Charles de Gaulle disait que les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. La politique diplomatique de la RDC en 2022 se caractérise par le manque de clarté dans la rhétorique mais également dans l'action, une hésitation dans la prise des positions. La République démocratique du Congo (RDC) a initié, à partir de 2019, sous l'impulsion du président Félix Tshisekedi, une redéfinition ambitieuse de son action diplomatique et de ses objectifs en matière de politique étrangère. Le chef de l'Etat congolais a ainsi souligné, dès son investiture en janvier 2019, sa volonté d'impulser une action garantissant une meilleure présence de la RDC dans les instances internationales, à la hauteur de ce qu'il considère être la vocation naturelle du pays.

Cette politique étrangère consistait à l'apaisement des relations bilatérales avec plusieurs pays voisins, en contrepartie des accords investissements économiques soutenus par les initiatives militaires menées conjointement par l'Ouganda et la RDC ; et par l'intégration à la communauté des pays de l'Afrique de l'Est, cette approche de partage de richesses via les projets économiques vise la consolidation de la paix dans la région à travers une politique de bon voisinage et de dialogue constructif. En effet, cette politique s'est avérée improductive dans la mesure où, elle n'a pu dissuader les velléités expansionnistes et agressives du Rwanda qui par ailleurs à déclencher la énième agression par le biais du M23. En outre, l'opération militaire Shujaa n'a guère apporté les résultats attendus, spécialement celle de répondre adéquatement aux défis posés par l'activité des groupes armés, spécialement les ADF.

Dialogue politique avec les groupes armés et le M23 mouvement terroriste

Le ballet diplomatique en 2022 a été cristallisé par le conflit entre la RDC et le Rwanda suite à l'agression rwandaise via le groupe terroriste du M23, resurgi en novembre 2021 après avoir été défait militairement en 2013.
En effet, dans toutes les grandes messes régionales et transnationales des États et des organisations, la RDC devrait porter sa voix pour défendre sa position qui consistait à obtenir la condamnation de l'agression rwandaise et le retrait des troupes de M23 dans les territoires occupés depuis plus de 200 jours. En revanche cette stratégie s'est avérée moins productive suite à l'ambiguïté et l'intelligibilité de la politique diplomatique de la RDC qui n'est pas soutenue par la puissance militaire des FARDC sur le terrain.

Ainsi plusieurs initiatives ont été déclenchées pour désamorcer la crise entre les deux pays, d'abord la tripartite a été organisée à Luanda en Angola, sous les bons offices de l'Union Africaine, la CAE et le CIRGL, le président angolais a été désigné médiateur par l'Union africaine et de l'ancien Président Kenyan désigné dans le cadre du processus de paix de Nairobi par la CAE. Une feuille de route a été adoptée à Luanda en juillet 2022 qui n'a pas été respectée jusqu'à l'organisation d'une réunion trilatérale entre les présidents congolais et rwandais à l'initiative du président français, Emmanuel Macron en marge de l'assemblée générale des Nations-Unis durant laquelle les deux chefs concernés se sont accusés mutuellement, surtout la rhétorique de Kinshasa qui a dénoncé avec rigueur le rôle de Kigali dans ce conflit. Là encore, les résolutions issues de cette réunion n'ont pas été respectées par Kigali. En Outre, la nouvelle feuille de route a été proposée au mini-sommet de Luanda le 23 novembre dernier, mais celle n'a pas été respecté aussi par le Rwanda et le M23.

Dans la continuité de cette implication internationale, le rôle des Etats-Unis a été décisif après la visite du secrétaire d'État en août dernier Antony Blinken à Kinshasa et Kigali durant laquelle, il a demandé le respect de l'intégrité territoriale de chaque pays et de cesser tout soutien aux groupes armés. En dépit du fait que les Américains sont des partenaires historiques et stratégiques du Rwanda et ont des leviers politiques et diplomatiques majeurs sur Kigali, Paul Kagame n'a pas cessé d'apporter son soutien réel au M23 comme l'a démontré le rapport des experts de l'ONU. Sur ce registre de dénonciation du Rwanda, le gouvernement congolais représenté par son Premier Ministre après le boycott du président de la RDC, a exigé que le communiqué final du sommet de la francophonie à Djerba en Tunisie mentionne la condamnation du Rwanda, mais sans y parvenir, SAMA LUKONDE se contentait juste au boycott de la photo officielle des chefs d'États et de gouvernement.
Après les multiples tentatives de demande de la condamnation du Rwanda et de la levée du régime de notification sur les armes à l'Assemblée générale de l'ONU et au Conseil de sécurité, la stratégie a fini par payer suite entre autres à la mobilisation citoyenne des Congolais accusant le soutien du Rwanda au M23. Par ailleurs, le président de la RDC qui voulait rester en cohérence avec les Congolais, a demandé au gouvernement d'expulser l'ambassadeur rwandais en poste à Kinshasa après plusieurs hésitations marquées depuis 2 ans.

Ainsi à la suite des Etats-Unis, plusieurs chancelleries occidentales, dont la France, la Belgique et l'Allemagne ont dénoncé l'agression du Rwanda par les rebelles du M23. Malgré ces batailles victorieuses, Kinshasa n'a pas pu obtenir le retrait formel du M23 à la suite des appels des cessations des hostilités, ni l'arrêt du soutien au M23 par le Rwanda. La question majeure demeure comment négocier avec un mouvement terroriste selon les autorités congolaises, comme le souhaite la communauté internationale ?

Deux visites historiques et symboliques pour quelle retombée ?

Au cours de l'année 2022 deux visites chargées historiquement et symboliquement devraient avoir lieu en République Démocratique du Congo, la première a eu lieu au mois juin et c'est le roi Philippe de Belgique accompagné de son épouse et de membres du gouvernement belge, dont le Premier ministre qui se sont rendu dans le pays dans l'optique de renforcer les liens de coopération belgo-congolaise mise en mal pendant le règne de Joseph Kabila. Ce voyage de six jours avait la particularité historique et symbolique car il intervenait deux ans après que le roi de belge ait exprimé ses profonds regrets pour les blessures causées par le régime colonial et cruel léopoldien dans une lettre adressée au président Tshisekedi à l'occasion de soixantième anniversaire d'indépendance de la RDC. En même temps, dans l'option congolaise, les simples regrets, sans les excuses officielles de la Belgique ne suffisaient pas vis-à-vis de pires atrocités de l'époque coloniale, mais également sur la mort de Lumumba, père de l'indépendance assassiné violemment par la Belgique et les puissances occidentales à l'aube de l'indépendance.
En outre, le rapatriement de la relique (la dent conservée par un policier belge après avoir tué et dissous le corps de Lumumba dans l'acide et brûlé le reste) de Lumumba était au centre de cette visite. Cette visite a connu quelques conséquences positives, la remise de plus de 80.000 objets pillés pendant la colonisation, le retour de la relique et les obsèques de Lumumba, la normalisation de la coopération entre les deux pays. Même si ici, encore, les images et affiches du roi des Belges ont été plus nombreuses dans les artères et rues de Kinshasa que celles de Lumumba. Aucune logique ne pouvait expliquer cette situation qui ressort de la logique néocoloniale des autorités congolaises.
La deuxième visite est celle du souverain pontife le pape François dans un pays où la population est fortement catholique jouant un rôle extrêmement social. Comme réagissait le président de la CENCO sur le journal le monde « le pape vient pour raviver l'espérance du peuple congolais, qui a besoin de la paix, de la sécurité et du bien-être ». Cette visite était prévue du 2 au 7 juillet 2022 à Kinshasa et puis à Goma. Elle sera finalement reportée du 31 janvier au 2 février 2023, seulement à Kinshasa officiellement pour de raison de santé du pape (les douleurs au genou). En revanche, d'autres sources ont justifié également l'annulation de Goma par les questions sécuritaires. La situation sécuritaire s'est fortement dégradée au Nord-Kivu à cause de la reprise des hostilités entre le M23/Rwanda et les FARDC, en plus de menaces d'attentat qui peuvent viser le pape par les ADF qui opèrent dans la région, un groupe islamiste qui a fait allégeance à Daech. L'attentat à la bombe contre l'église protestante CEPAC perpétré à Kasindi le 15 janvier 2023 peut questionner.
Il faut noter que la présence du religieux le plus puissant du monde à Goma allait être un fait politique international fort de sens au regard de l'attachement de ce dernier à la justice et la vérité. Mais le Rwanda qui déstabilise la région du Kivu depuis près de 30 ans, a réussi à empêcher sa visite auprès de ces millions de chrétiens congolais qui demandent que la Justice soit rendue en faveur des victimes de ces agressions rwandaises. Et ce, à travers la montée en puissance du M23 qui n'arrête de menacer de descendre sur la ville Goma.

IV. LE SOCIO-CULTUREL

Le panier des promesses non-tenues.

Comme les autres années précédentes, l'an 2022 n'a pas échappé à la règle normalisée du président Félix Tshisekedi qui fournit des promesses à l'emporte-pièce sans tenir compte des facteurs et des conditions de mise en œuvre. Cette logique qui le caractérise nous oblige à partager aux lecteurs une énumération des promesses non réalisées sur les plans social et culturel sans fournir des commentaires critiques.

Par ailleurs, il est essentiel de noter que certaines actions à caractère social ont été réalisées. Il convient de noter que la politique de gratuité de l'enseignement de base continue à être appliquée avec son lot de dysfonctionnements. Entre autres de ces promesses réalisées, on peut citer le recrutement de 5000 jeunes magistrats qui vont intégrer l'appareil judiciaire cette année 2023. Ce recrutement participe à la création d'emplois au sein de couches sociales de jeunes mais aussi à rendre la justice plus prompte et mieux implantée sur tout le territoire national. La saga des Kulunas (bandits urbains violents) envoyés à Kanyama Kasese par le service national est une action à noter même si celle-ci est inscrite dans la logique de l'esclavage social. Ces jeunes arrêtés dans les rues des quartiers populaires à Kinshasa et à Lubumbashi sont envoyés dans ces sites agricoles sans leur consentement et sans jugement mais participent à la production des farines de maïs, ainsi à une certain degré qu' à la réduction de l'insécurité alimentaire à Kinshasa.

En revanche, le taux de chômage reste élevé en RDC et les chômeurs restent des sujets vulnérables à toute forme de manipulation sociale et politique, à des abus sociaux comme la prostitution, les vols, les Kulunas, les abus religieux, le djalelo et d'exposition au recrutement des groupes armés et des bandes de criminels dans les zones marquées par les conflits. Ce qui fait que l'accès aux services premiers et basiques reste un casse-tête pour ces jeunes. Ils subissent les injustices et vivent dans les inégalités sociales même après avoir achevé des études universitaires et supérieures.

D'autres projets de forte incidence sociale comme la construction des infrastructures notamment les universités à Mbuji-Mayi et à Kinshasa, des barrages comme celui de Katende ou des routes à Mbuji-Mayi, à Kinshasa, etc. est toujours en cours en dépit des fortes inquiétudes sur les détournements dans la réalisation de ces derniers. On note aussi des initiatives assez courageuses prises dans le secteur de l'enseignement supérieur notamment la mise en place du système LMD (avec ses problèmes) et la création de l'agence Trans Academia qui doit faciliter la mobilité étudiante dans certaines villes universitaires comme Kinshasa. En revanche, cette agence peine encore à fonctionner et à être opérationnelle.

En outre, les autres secteurs dans lesquels des décisions étaient attendues en 2022 pour alléger le fardeau social des Congolais sont restés inchangés. L'exemple le plus captivant est le paiement et l'acquisition des passeports à plus de 150$ alors que le président avait pris la décision de vendre ce document à 99$. L'autre cas le plus irritant est le paiement de Go-Pass lors de voyage à la fois à l'international et dans l'arrière-pays qui continue à être perçu alors que le président avait pris l'engagement à mettre fin à cette taxe. En revanche, les conditions d'accueil et de sécurité de nos infrastructures aéroportuaires se dégradent et sont parfois confondues à des installations de stations-service comme celles de TotalEnergies. En quoi servent-ils alors la perception et le paiement de cette taxe aéroportuaire ?

Dans cette même logique, sur impulsion du président, le gouvernement a imposé des prix des billets d'avions aux opérateurs d'aviation en juillet 2021. Cette situation de réduction de prix de billets d'avion sur toutes les destinations en RDC a provoqué des perturbations importantes des voyages en 2022 notamment les retards d'avions, les annulations intempestives des vols, les paiements des frais supplémentaires de bagages, de débarquement au détriment des clients et des voyageurs. Ces situations ont eu des incidences majeures sur le social et les revenus des usagers et des voyageurs congolais et étrangers.

Bien que le programme de développement local des 145 territoires doit avoir un impact social et spatial important sur le vécu des Congolais, ses différents projets sont en cours dans certains territoires comme dans le Maniema pendant que dans d'autres territoires, des procédures de passation de marchés publics sont en cours. Il est à cet effet difficile pour nous de remonter des commentaires, critiques et observations là-dessus. Nous y reviendrons pour le rapport de l'année 5 du président sortant.

Ci-après, le chapelet de promesses non tenues par l'administration Tshisekedi :

Organiser un dénombrement de la population pour réaliser le recensement et l'identification de la population en vue de connaître le nombre de celle-ci et doter chaque citoyen d'une carte d'identité pour des fins de gestion administrative d'une part et de faciliter la formulation conséquente des politiques publiques d'autre part.

Concevoir et mettre en ligne le portail web officiel du Gouvernement prenant en charge tous les sites internet des ministères avec une application mobile dédiée dans une perspective d'améliorer l'image de marque du pays à travers une communication institutionnelle stratégique.

Définir et appliquer un Plan national de modernisation de l'Agence Congolaise de Presse (ACP) et de la Radio-Télévision Nationale Congolaise (RTNC) en vue d'en faire des outils du rayonnement du pays et de reconstruction de l'unité nationale.

Mettre en place un fonds de garantie pour des prêts en faveur des micro-entreprises et des travailleurs indépendants ainsi que poursuivre l'extension du programme des incubateurs sur toute l'étendue du pays.

Contrôler les structures des prix des produits de base pour assurer la protection des droits des consommateurs.

Réduire le train de vie des institutions politiques et interdire toute augmentation de salaire en leur sein, jusqu'à la réalisation intégrale du contrat social de l'innovation, dit « Accord de Mbudi ».

Susciter la culture entrepreneuriale pour permettre l'émergence d'une classe moyenne congolaise.

Réhabiliter et moderniser les infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, fluviales et lacustres. À titre d'exemple, les plateformes aéroportuaires de Mbuji-Mayi, Kindu, Kisangani, Kinshasa; le projet de bitumage des cinq artères de la voirie de Kinshasa longues de 12,6 Km (Biangala, Bianda, Croix rouge, chaussée de Kimwenza, route de Kinsenso), de la route Kalamba Mbuji – Kananga – Mbuji Mayi, de la Route Kasomeno, en RDC – Mwenda, en Zambie, longue de 270 km, de 30 km de Voirie dans la Ville de Bukavu et celui de 100 km du tronçon Bukavu – Goma, de 748 km du tronçon Beni - Komanda – Niania – Kisangani, réhabilitation de 80 km du tronçon Kasindi – Beni, de 54 km du tronçon Beni-Butembo, de 89 km du tronçon Bunagana – Rutshuru – Goma, mise en service du bac pour la traversée entre Zongo et Bangui, la construction de la route KULUMBA jusqu'à sa jonction avec la route des poids-lourds; réhabiliter de la route SECOMAF jusqu'à sa jonction avec la RN1, celle partant de Kinsuka-pompage jusqu'à la RN1 en passant par Malweka, le tronçon Kolwezi-Dilolo, le tronçon Kinshasa-Kikwit sur la RN1; construire le port en eau profonde de Banana, le pont route-rail Kinshasa-Brazzaville (en l'associant à la modernisation de la RN1) et réhabiliter et moderniser les ports de Matadi et Boma.

Construire INGA 3 et GRAND INGA et implémenter les projets de la Corniche de Kinshasa, de Kitoko-Ville-Nouvelle et de Billeterra; finaliser et opérationnaliser la maintenance de INGA I et II, ainsi que les centrales de KATENDE, KAKOBOLA, ZONGO 2

Interconnecter toutes les provinces en fibre optique et renforcer les moyens des opérateurs traditionnels (RENATELSAT et SCPT) dans la fourniture des services satellitaires et redynamiser, moderniser et équiper la Poste.

Créer un fonds national de la recherche scientifique (FNRS) et accroître la part du budget alloué à la recherche scientifique dans le budget national.

Construire des logements sociaux à travers la République, mettre en place un Programme d'Appui à la Modernisation des villages (PAMOVI) et opérationnaliser le Fonds national de l'habitat (FONHAB) et l'Agence congolaise de promotion immobilière (ACOPRIM).

Dans le cadre de la mise en œuvre la couverture santé universelle (CSU): réhabiliter et construire des infrastructures sanitaires et les doter en équipements médicaux; accroître de 50 % la disponibilité des médicaments essentiels et génériques de qualité sur l'ensemble du territoire national, instaurer immédiatement des régimes d'assurance maladie obligatoire des agents publics de l'Etat, des travailleurs du secteur privé, des élèves et étudiants; instaurer progressivement une assurance maladie obligatoire pour le secteur informel avec une mise en commun des ressources en vue de l'équité et subventionner les soins de santé en faveur des indigents et des groupes vulnérables; rendre opérationnel le fonds de promotion de la santé et le fonds de solidarité de la santé et renforcer la digitalisation pour la gestion de l'information sanitaire à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Mettre en place un établissement public chargé de la prévention et du contrôle des maladies et les équipes d'intervention rapide et le réseau des laboratoires pour la confirmation rapide des épidémies sur l'ensemble du territoire national pour la réponse aux urgences pour notamment pour améliorer la lutte contre les grandes endémies et les épidémies.

Dresser une carte scolaire pour chaque province et moderniser et créer des écoles techniques, de grandes écoles polytechniques et d'ingénierie.

Créer des activités génératrices de revenus en milieu rural et urbain pour combattre la vulnérabilité de la population et mettre en place un réseau national des jeunes entrepreneurs en vue de promouvoir les échanges entre eux et de rendre visibles leurs initiatives. Depuis le début de quinquennat, il avait pris l'engagement de sortir 20 millions de Congolais dans la pauvreté, chose qui demeure difficile à évaluer aujourd'hui. En effet, le président promettait de faire passer le revenu moyen du Congolais de 1,25$ à 11,75 par jour.

Construire et équiper une pépinière agro-forestière et créer des emplois des jeunes agro-forestiers et mettre en place un mécanisme de financement des projets des jeunes

Construire de grands stades dans chaque province et ériger par territoire un centre sportif omnisport pour la formation théorique et pratique des jeunes.

Installer d'une grande maison de production musicale, théâtrale et cinématographique

Créer un festival de cinéma congolais baptisé « Festival Okapi Cinéma »

Construire les sites historiques ayant servi de marché d'esclaves : cas de Kasongo au Maniema et de Nsiamfumu à Moanda et reconstituer la route de la caravane par où sont passés les esclaves (Kasongo-Kabambare-Kalemie).

V. ENVIRONNEMENT

“ La RDC, Pays solution”; Le slogan creux.

Nous l’avons constaté que ; la question de l’environnement a été au cœur du discours de l’état de nation du président de la République, Félix Tshisekedi, devant les deux chambres du parlement en décembre 2022, au palais du peuple, de la même façon que le même débat occupe une place prioritaire sur la scène politique internationale.
Notons que les différents défis ont retenu l’attention des citoyens au courant de cette année 2022, plusieurs ont trait à l’environnement.

Le président est engagé dans le processus d’affirmation de la RDC comme « pays solution » face aux défis du dérèglement climatique au monde. Dans le cadre du challenge de Bonn, un effort mondial visant à restaurer 150 millions d’hectares de terres déboisées et dégradées d’ici à 2020 et 350 millions d’hectares d’ici à 2030. La RDC a pris l’engagement de reboiser 8 millions d’hectares de paysages dégradés d’ici 2030 ainsi que son engagement national de restaurer 1 milliard d’arbres d’ici 2023. Au courant de l’année 2022, il est difficile de localiser les espaces forestiers concernés par ces actions de reboisement d’une part et d’autre part à situer géographiquement les sites concernés par la restauration dans le cadre d'atteindre le 1 milliard d’arbres. En dehors d’une tournée nationale de sensibilisation autour de ce projet par le ministre de l’Environnement et du développement durable de l’époque Me. Claude Nyamugabo, le chef de l’État avait symboliquement planté un arbre à la cité de l’Union africaine. Et ce, lors du lancement en 2020. Par la suite, en juin 2021, la ministre de l’environnement et du développement durable s’est contentée de planter un arbre conjointement avec l’ambassadeur de la France à Kinshasa et plus de 200 arbres avec certains élus à N’sele.

À quelques jours du début de la Conférence des parties (COP 27) organisée du 6 au 18 novembre à Charm el-Cheikh, en Égypte; Mpanu Mpanu, négociateur climat pour la RDC déclarait : « Nous ne pouvons pas privilégier l'action climatique si la pauvreté tue nos populations ».

Pour ce qui est de sa contribution aux efforts coordonnés au titre des mécanismes de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) pour atteindre zéro émission d’ici 2050, la République démocratique du Congo (RDC) a présenté sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN). La RDC a pris l’engagement de réduire ses émissions de 21 % d’ici à 2030. L’effort à fournir pour y parvenir requiert environ 48 milliards de dollars. Le Congo a annoncé pouvoir financer sa contribution à hauteur de 10 %. Donc 90 % de ces 48 milliards de dollars doivent être apportés par la communauté internationale. Sur le même répertoire de participation aux sommets internationaux et à la recherche de financement pour protéger sa biodiversité et prévaloir ses atouts environnementaux, la RDC a émis des réserves à signer l’accord sur la biodiversité lors de la COP15 tenue à Montréal au Canada en décembre dernier pour manque d’ambition financière.

C’est dans cette logique que le gouvernement sous l’impulsion du président a décidé de mettre aux enchères 30 blocs pétroliers et gaziers. L’exploitation des blocs pétroliers mis en vente par le gouvernement représentent une menace pour l’environnement et les communautés congolaises. En effet, 3 blocs pétroliers parmi les 27 mis en vente sont situés dans les parcs nationaux de Virunga et de Salongo. La loi sur la conservation de la nature à ses articles 74 et 75 et la loi sur les hydrocarbures à son article 155 interdisent et punissent pourtant des activités d’exploitation pétrolières dans les aires protégées. Par ailleurs, aucune étude sur l’impact environnemental et social de l’exploitation pétrolière n’a été menée. Comme un certain nombre d’ ONG et de la société civile environnementale, nous craignons que cette exploitation pétrolière, qui est déjà illégale dans certains blocs pétroliers, ne détruise la qualité du sol et des eaux avec en conséquence l'affaiblissement des revenus pour des populations Congolaises qui vivent principalement de l’agriculture et de la pêche.

Le président de la République doit s’assurer que les revenus issus de ces exploitations soient réinvestis dans le capital humain et dans les projets de réduction de la pauvreté. En plus, le président devra veiller à ce que les procédures de passation de marchés publics ne soient entachées des pratiques de corruption et de pathologies sociales d’une part ; et insister que les exploitations ne provoquent des déséquilibres socio-environnementaux d’autre part.

Quant à l'environnement, le régime passé se montrait plus attentif, aux revendications des ONG et de la société civile spécialisées. C’est notamment l'exemple de l’annulation du permis d’exploitation du pétrole au sein du parc national des Virunga par la multinationale SOCO en 2014. En revanche, les revendications des organisations environnementales sont ignorées et quelques fois moquées ces derniers mois avec l'administration Tshisekedi. Les autorités étatiques ont émis des critiques et commentaires subjectifs et infondés sur ces ONG notamment sur la problématique des blocs pétroliers et gaziers. Donner de l’espace à ces organisations en tenant compte de leurs revendications et conseils concernant la gouvernance des ressources naturelles est une tendance prometteuse vers une consolidation de la politique environnementale.

CONCLUSIONS & RECOMMENDATIONS

En tant que garant du bon fonctionnement des Institutions conformément à l'article 69 de la constitution, le président de la République a un rôle majeur à jouer dans la préservation de la paix, de l'unité nationale et la concorde. Les élections sont au cœur de la démocratie et demeurent le principal moyen par lequel les citoyens exercent leur droit de participer aux affaires publiques d'une part et à travers lesquelles, les politiques accèdent au pouvoir d'autre part.

Pour garantir ce droit, il importe qu'il règne un climat propice au respect des droits de l'homme et à leur exercice par tous, en particulier les droits à l'égalité et à la non-discrimination, à la liberté d'opinion et d'expression, à la liberté de réunion pacifique et d'association, à la sécurité et à un recours utile. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections transparentes, inclusives et crédibles.

Le président a l'obligation de veiller à ce que le processus électoral soit apaisé, inclusif et non discriminatoire. Tout discours de haine, de division, raciste, ségrégationniste doit être banni et sanctionné spécialement durant les périodes électorales.

En ce qui concerne la sécurité ; les mesures prises par le président Félix Tshisekedi se sont avérées inefficaces, coûteuses et dangereuses. Elles n'ont pas permis de protéger ni les Congolais moins encore leur territoire et n'ont pas réduit la capacité de nuisance des groupes armés nationaux et étrangers. Pire encore, elles mettent en danger la souveraineté et l'existence même de l'État congolais, pervertissent davantage l'armée, consacrent l'impunité et étendent la violence aux zones qui étaient jadis paisibles. Ce ne sont pourtant pas les propositions qui manquent à la République. La LUCHA a depuis longtemps formulé des recommandations pour endiguer les violences armées dans l'Est de la RDC. C'est ici l'occasion de rappeler certaines d'entre-elles :

- Lever l'État de siège et rétablir les autorités/institutions civiles afin que tous les militaires s'occupent et se concentrent sur la défense du pays plutôt que de s'investir dans la politique et le business juteux.
- Réduire drastiquement le train de vie des institutions et affecter les moyens économisés à l'effort de guerre et à l'assistance humanitaire des populations les plus vulnérables dans l'Est du pays. S'assurer que les moyens mobilisés servent à leur fin et soient gérés avec bonne orthodoxie des finances publiques.
- Amorcer le processus d'assainissement et réforme de l'armée et de la police nationale congolaise afin de rendre ces deux services républicains, professionnels, dissuasifs et capables d'assumer efficacement leurs missions ;
- DDRCS: relever l'ex M23 Tommy Tambwe des fonctions de coordonnateur national pour nommer des animateurs crédibles et mettre immédiatement en œuvre le DDRCS afin de donner une porte de sortie sûre aux combattants qui déposent les armes.
- Saisir sans délai les Nations Unies pour demander la création d'un tribunal pénal spécial pour la RDC ou d'un mécanisme internationalisé équivalent, devant juger les principaux auteurs congolais et étrangers des crimes graves commis en RDC depuis 1990, y compris ceux documentés par le rapport mapping de 2010.
- Mobiliser tous les moyens possibles pour apporter une assistance humanitaire substantielle aux 4,86 millions de déplacés internes et mettre en œuvre un programme d'allégement fiscal et de relèvement économique dans les zones marquées par les conflits et la violence.
- Répondre aux exigences de la classe politique et de la société civile quant à la régularité, la transparence, la crédibilité et l'inclusivité du processus électoral en cours, afin de mettre fin aux crises récurrentes de légitimité qui ont des conséquences graves sur notre sécurité et notre souveraineté.

S'agissant de la politique et de la diplomatie : en 2022, comme les années précédentes, le président de la République s'est illustré dans une stratégie assumée et consolidée de contrôler d'une main de fer les autres institutions à la fois d'appui à la démocratie et judiciaire que parlementaire. Il est appelé à assurer l'indépendance de ces dernières pour le renforcement de la démocratie et de la régulation de celle-ci à travers les contre-pouvoirs et le contrôle parlementaire.

En outre, il doit promouvoir un état de droit basé sur le respect des droits et des libertés fondamentaux des citoyens. En cette période électorale, l'espace politique et civique doit être ouvert et permettre que les parties prenantes aux dynamiques électorales et politiques puissent avoir accès aux médias publics et mener leurs activités sans aucunes restrictions. Les expériences passées montrent que l'année électorale est une occasion par laquelle, certaines autorités volent, détournent les biens de l'État. Le président devra quant à ce, renforcer l'action de l'IGF et fournir à la justice des moyens conséquents lui permettant de compléter et renforcer les actions de l'IGF. Le président Tshisekedi se doit de prêcher par l'exemple, en sanctionnant sévèrement ses proches conseillers et collaborateurs qui s'illustrent dans la corruption et les détournements ou autres pratiques prédatrices des ressources de l'État. Afin de garantir un État de droit, le Président devra œuvrer pour que les prisonniers politiques soient libérés ou déférés devant leurs juges naturels.

Quant à la diplomatie, le président doit continuer à mener des fortes actions diplomatiques à l'international pour que le pays agresseur, le Rwanda soit sanctionné par le conseil de sécurité des nations unies ainsi que les États africains et ses organisations. A cause de la duperie diplomatique des États de l'AEC, la RDC ferait mieux de se retirer de cette organisation régionale et se concentrer sur son organisation interne et/ou reconsidérer ses atouts au sein de la SADC, son allié traditionnel.

A ce même titre, la RDC doit capitaliser le dividende de la visite du pape et faire avancer son agenda à l'international. C'est dans cette logique que le président s'activerait pour que le plan de retrait progressif de la MONUSCO soit effectif d'ici fin 2023 d'une part et qu'au prochain 30 juin, le roi Belge présente des excuses officielles aux Congolais pour les crimes et les violations graves de droits humains commis sur le sol congolais durant la colonisation d'autre part.

Concernant l'environnement, il est clair qu'il sera difficile pour le président de réaliser sa promesse de restaurer plus d'1 milliard d'arbres et de reboiser 8 millions d'hectares de paysages dans le cadre du Challenge Bonn. Il est également important de structurer les actions de développement sur une logique environnementale pour s'assurer qu'elles soient durables, économiques et profitables aux Congolais.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACOPRIMI: Agence congolaise de promotion immobilière
ACP : Agence Congolaise de presse
ADF : Allied democratic forces
CCNUCC : Convention cadre des nations unies pour le changement climatique
CENCO : Conférence épiscopale nationale congolaise
CENI : Commission électorale nationale indépendante
CI : Centre d'inscription,
CIRGL : Communauté internationale des régions de grands lacs
CNDH : Commission nationale de droits humains
CSAC : Conseil supérieur d'audiovisuel et de communication,
CSU : La Couverture Santé Universelle
DDRCS : Démobilisation, désarmement, réinsertion communautaire et stabilisation
EAC : East african community
ETD : Entité territoriale décentralisée
FARDC : Force armée de la république démocratique du Congo,
FCC : Front commun pour le Congo
FONHAB : Fonds national de l'habitat
IGF : Inspection générale des finances
KST : Kivu security tracker
LUCHA : Lutte pour le changement
M23 : Mouvement du 23 mars
MONUSCO : Mission des nations unies pour la stabilisation du Congo,
ONG : Organisation non gouvernemental
ONGi : Organisation non gouvernemental internationale
ONU : Organisation des nations unies
PAMOVI : Programme d'Appui à la Modernisation des villages
RDC : République Démocratique du Congo
RTNC : Radiotélévision nationale congolaise
UDPS : Union pour la démocratie et le progrès social
UPDF : Ugandan popular defense forces

TABLE DES MATIÈRES

RESUME ..... - 02 -
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE .....- 02-
I. LE PROCESSUS ÉLECTORAL EN COURS ..... -03 -
II. SÉCURITÉ ET LA VIOLENCE .....- 04 -
III. POLITIQUE & DIPLOMATIE ..... - 05-
IV. LE SOCIO-CULTUREL ..... - 08-
V. ENVIRONNEMENT ..... - 10-
CONCLUSIONS & RECOMMENDATIONS ..... - 11 -
SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....- 12 -

24 janvier 2022- 24 janvier 2023
Reposez en paix cher camarade Ushindi,
soyez rassuré que la lutte continue.